

13 novembre 1930.

Monsieur,

Comme suite à votre visite de l'autre jour, au cours de laquelle vous avez été assez aimable de me promettre de faire des analyses de prélèvements de nos tableaux, je vous prie de bien vouloir examiner les pigments ci-joints afin de voir s'ils sont constitués de couleurs qui soient exclusivement du XVII<sup>e</sup> siècle.

Je vous en remercie vivement à l'avance et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur le Dr Pierre Monnen  
Ingénieur-Chimiste  
rue de la Réforme, 94,  
Louvain

*Dr. Pierre Mommen*

*Docteur ès Sciences Chimiques*

**REPRÉSENTATIONS**

**ANALYSES - SYNTHÈSES**

LABORATOIRES ET BUREAUX :

**94, RUE DE LA RÉFORME  
BRUXELLES**

TÉLÉPHONE : 499.71

COMPTE CHÈQUES POSTAUX : 146.589

BANQUE DE BRUXELLES. COMPTE : 117.270

RÉF. N°

A RAPPELER DANS LA RÉPONSE



BRUXELLES, LE 16 novembre 1930.

A Monsieur van Puyvelde

Conservateur en Chef des  
Musées Royaux des Beaux-Arts  
9, Rue du Musée  
E/V

Monsieur le Conservateur en Chef,

J'ai bien reçu votre lettre du 13 ct. ainsi que le prélèvement de vernis que vous avez bien voulu m'envoyer.

Je m'occupe à l'analyse de cette poudre, et espère dès la fin de cette semaine, vous envoyer un premier rapport d'analyse.

Mes recherches, vu la très petite quantité de substance mise en oeuvre, ne suivront pas la méthode classique d'analyse, mais elles porteront, par voie microchimique, surtout sur deux points: 1°) la poudre soumise contient-elle des colorants ou non (même à l'état de trace)? J'appelle colorants les colorants dérivés du goudron, connus aussi sous le nom de couleurs d'aniline, et dont la présence dans cette poudre démontrerait que la peinture date d'après 1860. 2°) quelle est la nature et l'état des résines constitutives du vernis?

J'examinerai également si cette poudre contient des pigments minéraux et lesquels.

D'autre part, je compte me rendre au Musée dans le courant de la semaine, et vous ferai rapport, si vous le désirez, sur l'état des tableaux nettoyés, et sur le nettoyage des tableaux en général.

Veillez agréer, Monsieur le Conservateur en Chef, mes salutations les plus distinguées.

*P. Mommen*

24 décembre 1930.

Cher Monsieur,

Puis-je vous demander où vous en êtes avec l'examen des prélèvements de couleurs que je vous ai fait parvenir l'autre jour ?

Il ne s'agit pas d'une oeuvre qui se trouve au Musée, mais d'une oeuvre qui est chez un particulier et qu'on soumet aux Musées. Je voudrais savoir si la couleur est d'une authenticité absolue, s'il s'agit d'une peinture du XVII<sup>e</sup> siècle et de l'école hollandaise.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Mommen

rue de la Réforme, 94,

Bruxelles.